

Napoléon.

A. Monsieur Cobourg-Baels
Prisonnier-Volontaire
Oflag de Laeken,
BELGIE.

Monsieur,

Vous considérerez probablement qu'il faut avoir beaucoup d'ou-
-trecaudance pour venir vous parler des affaires de l'Etat qui vous nour-
-rit au moment où vous menez la vie pénible de prisonnier-volontaire,
partagé entre les soucis d'une lune de miel et les tracassés que ne peuvent
manquer de vous causer les avertissements de vos amis.

Aussi n'est-ce point avec l'espoir de vous rétablir sur un trône qui ne vous fut jamais destiné (relisez l'histoire de la Révolution belge) que nous vous écrivons, mais bien pour vous dire, au nom de tout un peuple, que vous dépassez les limites de l'inconscience. Certains, et non des moindres, estiment même que votre conduite mérite des épithètes que notre habitude de la modération nous empêche de répéter.

La Wallonie, Monsieur Cobourg, qui, par la volonté étrangère, fait partie de votre Etat, souffre depuis votre capitulation volontaire de l'internement de 70.000 de ses fils. Ces hommes, qui furent l'honneur de votre armée, paient leur courage. Les autres, qui en furent la honte, les Flamands, puisqu'il faut les appeler par leur nom, ont eu la récompense de leur trahison. Ils pullulent, comme une vermine, dans les organismes de l'Ordre nouveau.

Quand avez-vous protesté à la face du monde contre le traitement infligé à vos soldats wallons ? Quand avez-vous crié votre désapprobation, vous qui vous disiez leur généralissime ? Qu'avez-vous fait pour les tirer de leurs camps ? Qu'avez-vous fait pour "partager leur sort" ? Vous avez préféré partager celui des libérés flamands, qui comme vous, suivant votre "auguste" exemple, ont rejoint leur fiancée et "repris le travail"..... au grand bénéfice de l'ennemi. Vous avez ainsi montré que si vous n'étiez pas roi des Wallons, vous étiez bien le roi des Flamands. Pour mieux le prouver, vous avez eu la délicatesse d'épouser une Flamande, fille de flamingant notoire. Vous êtes raison, car il faut en toute chose faire la clarté. N'en parlons plus.

Vous venez à présent de commettre la gaffe suprême. Par leurs ordonnances sur le travail forcé, les Allemands sont en train de transformer nos travailleurs en esclaves plus misérables que ceux des Etats antiques. Des familles sont dispersées par la disparition d'un père ou d'un fils omme dans les usines d'Hitler soumises aux bombardements des Alliés. La misère est grande dans les centres peuplés de Wallonie. Les mots sont impuissants à exprimer le tragique de la situation faite à ce peuple qui pendant un siècle a enrichi les maîtres d'Anvers et de Bruxelles. Dans ces jours odieux, que faites-vous, que dites-vous, ou êtes-vous?

N'étiez-vous pas resté volontairement dans ce pays pour "soulager la misère de votre peuple" ? Des Messieurs haut placés, qui tiennent à vous parce qu'ils tiennent à l'Etat qui les gave, sont pourtant venus vous supplier de faire entendre votre voix pour apaiser leur conscience en blanchissant la vôtre. Si vous l'aviez voulu, des milliers de bras se seraient offerts pour placarder dans votre capitale la proclamation où vous auriez stigmatisé le forfait des déportations, mais le courage d'un Van De Moulebroeck vous fait défaut. Vous avez refusé catégoriquement de vous scolariser avec les Evêques belges et le cardinal Van Rooy, aux bons

offices duquel vous recouriez cependant quand il s'est agi d'expliquer à votre peuple votre capitulation et votre mésalliance. Hélas! les voix exaltantes de Max et de Mercier n'avaient aucune résonance en votre cœur sec et orgueilleux et vous n'avez rien fait.

Ou plutôt si. Vous avez fait quelque chose, quelque chose qui est à votre mesure et qui est pire que le silence qu'on redoutait: Dans une pauvre petite lettre toute pâle et toute grelottante adressée à Hitler, vous avez supplié le bourreau nazi de comprendre les difficultés que les déportations vous causeraient; Supplier l'Allemand....! Vous êtes bien resté l'homme que vous étiez avant quarante, l'homme qui s'adresse à l'Allemand comme on s'adresserait à un homme civilisé. Et l'Allemand vous a répondu du même ton qu'il a toujours répondu aux faibles, aux lâches et aux pleutres: par des mots qui équivalent à un haussement d'épaule méprisant.

On dit cependant que vous espérez remonter sur le trône d'un pas allègre quand la paix sera revenue. On dit aussi que vous préparez un pouvoir fort composé de ces gens qui tremblèrent devant l'ennemi, mais ne tremblèrent jamais devant un peuple désarmé. On dit que vous avez des hommes de main aussi bien à Londres qu'à Berlin.

Si ce que l'on dit est vrai, si vous n'avez pas l'intention de débarrasser la Wallonie de votre méprisable figure, vous préparez la plus sanglante des insurrections que pays ait jamais connue.

Le coup est plein.

Nous espérons pour vous, car nous sommes ennemis de la violence même la plus légitime, que vous aurez enfin compris que, dans votre situation, l'oubli seul pouvait vous sauver, vous et les vôtres.

Un homme de la rue.

"La Ggazette de Charleroi" et autres "Province de Namur" du 16 février 1943 écrivent, sous la signature d'un certain Lemielle, que les journalistes - (sic) font acte de présence et servent le pays (lequel?) en guidant l'opinion publique conformément à la parole royale qui enjoignait à chacun de reprendre son activité.

Les plus grandes fripouilles s'abritent ainsi derrière la trahison cobourgeoise. Elles seront décorées après cette guerre par le gouvernement belge de Londres qui a décrété que sera puni de mort quiconque aura ébranlé en temps de guerre la fidélité envers le Roi. De Colin à Lemielle, puisque ce personnage existe, en passant par Stroole et ses semblables, ce n'est qu'un chocur de louanges à l'égard du Cobourg. Ce sont donc de bons Belges en vertu du décret de Londres? Nos amis Wallons qui croupissent dans les camps de concentration pour avoir dénoncé la trahison cobourgeo-flamande sont des traîtres!

Heureusement que la wallonie réglera ses affaires elle-même et jugera les traîtres d'après une norme réellement patriotique.

LA COMMISSION DE CONTROLE LINGUISTIQUE.

La commission de contrôle linguistique interdit aux fonctionnaires bilingues, inscrits au rôle français de traiter des affaires flamandes.

Elle s'insurge avec vigueur contre la présence donnée au français dans les inscriptions bilingues qu'elle relève sur les dossiers et les cartons des administrations.

Elle ne s'insurge pas contre le Ministère de l'Instruction publique où l'on a réussi ce beau tour de force de faire inspecter tout l'enseignement technique de Wallonie uniquement par des inspecteurs flamands.

Amis Wallons, voilà des places à reprendre!